

Sujet : [INTERNET] Enquête publique à Berrac

De : jean-marc BOURNIQUEL <jmarc.bourniquel@gmail.com>

Date : 10/10/2022 20:33

Pour : pref-berrac@gers.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Le projet agri Voltaïque de Mr Sébastien Biasiolo s'inscrit dans une démarche visant à construire un écosystème vertueux ou les plantes aromatiques et médicinales :

- profiteront de l'eau captée par les panneaux photovoltaïques pour leur arrosage,

- seront protégées de leurs parasites par la présence de prédateurs dont l'habitat se situe sur des plantes installées sous ces mêmes panneaux photovoltaïques.

Compte tenu de l'alternance entre les bandes de plantation et les bandes de panneaux photovoltaïques, ce projet ne s'apparente pas au principe d'une ferme photovoltaïque classique et ne présente pas du tout le même impact.

Je souligne également que ce projet répond à la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte; Cette loi définit les objectifs à moyen et long terme de production et de consommation d'énergie pour le pays.

Je souhaite vivement que ce projet innovant puisse obtenir un avis favorable.

Bien à vous



Jean-marc Bourniquel

Président

Tél : 06 09 60 45 35

Mail : jmarc.bourniquel@gmail.com

Site : www.conseils-jmb.fr